

Pari(s) d'une Université Plus Humaine

www.paris-univ-humaine.com

Faculté des Sciences

L'enseignement supérieur et la recherche (ESR) subissent depuis quinze ans une profonde mutation qui s'est récemment accélérée : regroupements d'établissements opérés à marche forcée, réformes menées tous azimuts sans diagnostic préalable (parcoursup, loi ORE, généralisation du financement de la recherche sur projets...). Le tout sur fond de coupes budgétaires, diminution des postes, augmentation des droits d'inscription et au service d'une vision libérale de l'Université... Tout ceci a engendré une concurrence exacerbée (entre établissements, entre équipes, entre collègues), un morcellement de la communauté universitaire, une précarisation accrue pour les personnels, et une dégradation des conditions d'études des étudiant.e.s.

C'est précisément cette force collective qui manque aujourd'hui à l'université de Paris et à la faculté de sciences. Notre ambition est de créer d'abord du collectif mobilisé autour d'enjeux concrets, ambitieux et sensés. C'est le sens de notre engagement. Ainsi, même si nous n'étions pas favorables à cette fusion motivée par le seul IdEx, ni à ce découpage en facultés disciplinaires, ni à la forme de ces facultés avec leurs doyen.ne.s nommé.e.s, nous pensons que la dérive vers le pire peut encore s'accélérer.



N'oublions pas en effet que l'université sera un établissement de statut dérogatoire, ouvrant la porte à de nombreuses entorses au principe d'un service public. La faculté des sciences pourrait vite contribuer à une nouvelle dégradation de nos conditions d'enseignement et de recherche. Il est donc important de les stabiliser au plus vite, avant d'envisager de remonter un jour la pente. Les prochains mois seront déterminants car un décret ministériel et un logo ne font pas une université : tout est à construire, il y a des décisions à prendre, donc des choix à faire.

Prendre la main et rebondir à partir d'un diagnostic partagé

Dans la course après l'IdEx, l'équipe sortante aura avant tout usé et abusé, d'une part de l'improvisation et du bricolage institutionnel comme boussole, et d'autre part de l'autoritarisme et de la mise à l'écart systématique de la communauté universitaire comme méthode. Il est urgent de changer de logique.

• Retrouver le sens de nos missions au service de l'intérêt général

Chacun.e se souvient du parcours chaotique qui a mené à la création de cette université. Tout est parti d'un PRES au découpage arbitraire, transformé en COMUE, et dont la plupart des membres ont été laissés sur le bord de la route pour aboutir à un projet retoqué, rafistolé puis enfin repêché en période probatoire par le jury IdEx. À défaut d'ambition et de contenu, cette université ne devra finalement son existence qu'au troc d'une fusion promise dans l'urgence contre la dotation IdEx.

Notre propos n'est pas ici de relancer le débat sur la pertinence de la fusion mais d'en pointer la caractéristique essentielle ; liquider deux universités aux rayonnements incontestables pour créer un établissement dont l'ambition est réduite à la dimension « managériale » comme le confirme l'année écoulée depuis les dernières élections : absence de vision, d'ambition collective et finalement de sens. Du pilotage à vue alors que l'université doit faire face à une avalanche de réformes (formation et recherche) qui déstabilisent notre travailler-ensemble et aux défis de la démocratisation de l'enseignement supérieur.

Sur fond de politique ultra-libérale et dans un contexte où la marchandisation de l'enseignement supérieur et la prime à l'individualisme s'intensifient, il est urgent de reprendre la main pour redonner du sens et du contenu, pour retrouver le chemin de l'intérêt général sur la base d'orientations claires installant nos missions dans le cadre d'un service public d'enseignement supérieur et de recherche. Ce sera le fil rouge qui guidera l'action de nos/vos élu.e.s à partir d'un diagnostic et de valeurs partagés. Quelques principes en sont donnés à la fin de ce texte.

Proposition #1 : prendre le temps de la réflexion collective et du débat en organisant des états généraux de la faculté des sciences (EGFS) pour :

- poser un diagnostic sur l'état de notre université par rapport à ses missions et au contexte de l'ESR, local et national ;
- débattre du rôle de la faculté, de ses missions prioritaires et son organisation ;
- établir une charte de la faculté à partir des conclusions des EGFS (cf. proposition 2).

Ces EGFS permettront aux communautés scientifiques Descartes et Diderot d'apprendre à se connaître en partageant leurs expériences et leurs attentes autour de sujets concrets qui ont un impact direct sur leur cadre de travail.

- **Impliquer chacun.e en rétablissant collégialité et pratiques démocratiques**

L'autre marque de fabrique de l'université de Paris, c'est la décision qui vient d'en haut et la mise à l'écart des personnels. Durant le long processus qui a conduit à la fusion, jamais un conseil n'a été saisi pour proposer ou élaborer une orientation (ni le périmètre, ni la forme...). Une fois la fusion décidée, aucun processus véritablement inclusif n'a été mis en place : des groupes de travail, des préfigurateurs... mais toujours sous contrôle étroit des présidences qui ont décidé in fine. La décision de nommer les doyen.ne.s (alors que les préfigurateurs défendaient au contraire le principe d'une élection) en est le dernier exemple. Et alors que ces premières élections universitaires auraient dû être un moment important, le choix d'un calendrier électoral réduit à sa plus simple expression est venu rappeler une fois de plus qu'il n'était pas question d'entamer de vrais débats, ni de s'en remettre aux décisions de la communauté universitaire. Dans un tel contexte et avec de telles pratiques, l'université et ses facultés sont mal parties !

La question de la démocratie et de la collégialité est bien entendu cruciale et elle ne va pas de soi ! Elle doit être remise au cœur de l'université au niveau central, comme au niveau facultaire.

Proposition #2 : Établir une Charte de la faculté inscrivant dans le marbre l'esprit et les modalités d'un fonctionnement démocratique de nos instances, à chaque niveau. Cette Charte sera établie à partir des conclusions des EGFS et aura aussi vocation à cadrer le champ d'action de la faculté, ses compétences et ses pratiques (cf. 2).

Rôle et positionnement de la faculté

Ces principes posés et de façon générale, l'insertion de cette nouvelle strate interroge sur le rôle, les prérogatives et les compétences de la faculté. Dans le millefeuille administratif en émergence, le risque est grand que le niveau facultaire éloigne les composantes de la direction de l'université et alourdisse encore plus la pression administrative sur les composantes ou absorbe leurs compétences. L'équilibre doit être trouvé en partant d'un principe intangible : c'est au niveau des UFR que les disciplines élaborent et mettent en œuvre, de façon indissociable, leurs politiques de recherche et de formation.

- **Rôle de la faculté**

La faculté doit venir en appui et respecter la diversité des approches et des modes de fonctionnement caractérisant les composantes tout en veillant au respect des pratiques collégiales. Après des années de pressions administratives et de restructuration, la priorité doit être donnée à nos missions fondamentales : formation et recherche. Dans ce cadre, la faculté, à l'écoute, stimule la coopération là où c'est nécessaire, et soutient l'action des structures fédératives en formation comme en recherche. La faculté est un outil de choix pour lutter contre la tendance actuelle au repli sur soi, au cloisonnement et au morcellement de nos communautés. En particulier, l'enjeu de la pluridisciplinarité relève clairement de ses compétences d'animation scientifique, tant en interne qu'en lien avec les autres facultés.

En tant que structure fédérative, la faculté est aussi garante du respect des équilibres :

- Équilibres pour l'exercice de nos missions :
 - Politique de formation ouverte à tous, diverse, équilibrée entre L, M, D et entre formations non sélectives et sélectives. La cohésion de ces niveaux de formations est un enjeu important dans le contexte centrifuge actuel (campagne EUR, collegium...) qui tend à fracturer nos UFR.
 - Soutien aux politiques scientifiques des UFR articulant de solides dotations récurrentes et des projets spécifiques.
- Équilibres dans les processus de décision : si les UFR sont responsables de leurs politiques, la faculté doit veiller au strict respect des pratiques démocratiques qui favorisent la collégialité, la cohésion entre UFR et la transparence des processus.
- Équilibres entre intérêt général et épanouissement de chacun.e : entre la politique du financement au guichet en recherche et la dérive vers le tout sélectif pour nos formations, tout favorise le chacun pour soi (voire le sauve qui peut). Il faut profiter de structures mutualisées, telles que la faculté en appui des UFR, pour sauvegarder et renforcer, là où c'est possible, les conditions du travail collaboratif.

EUR, parcoursup, loi ORE... Ce faisant, en veillant à ce que l'ambition et la vision précèdent toujours la mise en œuvre et la réglementation, la faculté permettra d'amortir l'impact de ces réformes et de les intégrer dans une vision à moyen terme et de service public. Ceci rendra bien des services aux personnels et aux étudiant.e.s.

Enfin, la faculté soutient ses UFR auprès des instances de l'université, dans le respect de l'intérêt général et en lien avec les autres facultés.

- **Organisation et fonctionnement de la faculté**

Les instances de la faculté sont déjà définies par les statuts de l'université. Il reste à discuter et organiser tout le reste, en commençant par le rôle du doyen.

- Quel rôle pour le doyen.n.e ?

Même si, selon les statuts, le ou la doyen.ne est nommé.e par la présidence, il ou elle doit être proposé.e par le conseil facultaire. Un refus de la présidence de nommer celui ou celle choisi.e majoritairement par ce conseil devrait conduire à un blocage.

Le rôle principal du ou de la doyen.ne est de mettre en œuvre les missions de la faculté et notamment de porter les projets de formation et de recherche des UFR auprès de la présidence. C'est donc un.e doyen.ne « facilitateur.rice » qu'il faut, à l'opposé d'un.e doyen.ne « normalisateur.rice » qui arriverait avec une feuille de route de la présidence centrale.

Proposition #3 : L'implication/participation du plus grand nombre dans la vie de la faculté et dans les choix rythmant son devenir doit être stimulée, notamment en assurant la rotation des mandats de direction dans les différentes instances et plus généralement le renouvellement des équipes de direction.

La création de la faculté intervient au terme d'un processus qui a profondément divisé et clivé. L'enjeu de la faculté est la convergence harmonieuse entre des communautés qui dans leur majorité doivent encore apprendre à travailler ensemble. La feuille de route du ou de la doyen.ne sera d'abord de rassembler autour d'objectifs clairs (définis à l'issue des EGFS), en favorisant systématiquement la recherche du consensus et en respectant les avis des conseils.

- Processus décisionnels :

La première priorité est que soit rétablie au sein de la faculté les conditions qui caractérisaient encore le fonctionnement de nos instances, il y a dix ans à peine. Trois mots d'ordre : collégialité, transparence et principe de responsabilité.

Proposition #4 : Retour à la transparence des décisions. Des conseils ouverts aux personnes concernées, des comptes-rendus publics, une répartition des ressources discutée globalement par des instances composées d'élu.e.s et exposée publiquement. Cela doit concerner les crédits récurrents comme les crédits IdEx, tant en recherche qu'en formation.

Proposition #5 : Dans cette phase de construction de l'université de Paris et de sa communauté universitaire, la recherche du consensus doit être privilégiée. Cela suppose des conseils inclusifs, attentifs à la diversité des situations et des sensibilités, et qui laissent le temps à chacun.e de prendre ses marques dans la nouvelle structure. Ceci implique aussi que l'avis de ces conseils soit scrupuleusement suivi.

Proposition #6 : Le CT et le CHSCT doivent être associés étroitement à la construction de la faculté. Si certain.e.s voient ces instances comme une contrainte, voire un mauvais moment à passer puis à oublier, nous pensons au contraire qu'ils doivent être bien plus consultés et que leurs avis doivent être respectés, tout particulièrement dans la période de restructuration actuelle.

Proposition #7 : Comme pour l'attribution des moyens financiers, la répartition des postes doit être faite dans la transparence par une commission composée d'élu.e.s des différents conseils représentant toutes les composantes et les différentes sensibilités au sein de la faculté. Ses résultats doivent être publics.

Proposition #8 : Toute restructuration (par exemple, les regroupements de composantes) devra faire l'objet d'un consensus des secteurs concernés.

Inscrire la création de la faculté dans un projet de long terme

Construire une université demande du temps. Le temps de permettre à chacun.e de s'inscrire dans un nouvel environnement. La situation des différentes disciplines varie fortement : entre les mathématiques et l'informatique présentes à Paris Descartes et à Paris Diderot, la physique présente surtout à Paris Diderot, les différents secteurs des sciences du vivant, etc. Prendre acte de cette diversité commence par exclure tout autoritarisme et toute précipitation.

Proposition #9 : Replacer les étudiant.e.s et les personnels au cœur du projet. Il faut retrouver des conditions et un cadre de travail compatibles avec nos missions. Face au profond malaise actuel dans de nombreux services, illustré par un turn-over incessant, il faut privilégier le travail collaboratif, favoriser la prise d'initiatives et valoriser les compétences de chacun.e.

Proposition #10 : Les appels à projets consomment temps et énergie. Il faut les réduire au minimum et répartir les crédits de manière plus équitable, plus simple, et plus transparente. Plutôt que de distribuer quelques chaires d'excellence à quelques-un.e.s, nous proposons de répartir les crédits de l'IdEx en dotations complémentaires aux UFR et en CRCT pour les enseignant.e.s-chercheur.euse.s de l'Université de Paris.

Enfin il faudra aussi veiller à ce que les liens existants avec les autres facultés puissent continuer et se développer sans que le découpage en facultés ne soit un obstacle à ces coopérations auxquelles nous sommes attachés et qui font notre histoire.

L'Université de Paris n'est pas non plus la fin de l'histoire. Ce ne doit pas être une université repliée sur elle-même, elle doit être en lien étroit avec les autres universités, en tout premier lieu avec celles de l'Île de France avec qui des coopérations tant en recherche et qu'en formation sont nombreuses pour toutes nos disciplines. D'autres restructurations de l'ESR francilien auront lieu, et pourront avoir un impact direct sur la faculté des sciences. Il faudra privilégier l'intérêt des UFR et leur permettre de mener leurs projets au sein de l'UP ou en dehors.

En pratique, quelques-uns des principes que nous porterons au débat des EGFS

Nos missions de formation et de recherche doivent être au cœur de notre travail. Dans le contexte actuel lourd de menaces, nous affirmons des principes clairs sur :

Le lien étroit qui doit perdurer entre Licence et Master ainsi que notre refus de toute « secondarisation » de la Licence dont les enseignements doivent continuer de bénéficier à la fois d'une sensibilisation à l'esprit de la recherche (et à ses pratiques) et des talents de chacun.e.

- Notre opposition à la hausse des frais d'inscription pour les étudiant.e.s, quelle que soit leur nationalité.
- L'importance d'accueillir **tout.e.s** les étudiant.e.s, de les accompagner dans leur parcours et de leur offrir des formations de qualité. Les filières sélectives n'ont de sens que si elles s'inscrivent dans une offre de formation ambitieuse et équilibrée, dont l'objectif est de proposer à chaque étudiant.e une formation en adéquation avec ses capacités. L'existence de filières sélectives ne peut se faire au détriment de nos autres formations, et des passerelles doivent exister entre formations (à la manière des UE communes dans les filières de type double Licence).
- L'importance de développer les compétences des personnels, de favoriser les prises d'initiatives et le travail collaboratif et de renforcer nos pratiques collégiales.
- Notre refus de toute restructuration autoritaire de composantes.
- Notre attachement à la recherche fondamentale, indissociable de la recherche appliquée et son nécessaire financement sur crédits publics.